ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2025

	, ,	
PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA		TO 1007
		us run/
	SECURITE SOCIALE I OUR 2020 - II	N 1207

Commission	
Gouvernement	
Adopté	

AMENDEMENT

N º 2236

présenté par M. Bazin

ARTICLE 10

À l'alinéa 15, substituer aux mots :

« qui prend le nom de »,

le mot :

« dénommée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.